

Procès-verbal de l'assemblée générale

Date: 10 mai 2022 à 19h15

Lieu : Restaurant Cave Bel-Air, rte Principale 145, 1788 Praz

Personnes présentes :

Comité:

André Kaltenrieder	AK
Frédéric Chautems	FC
Cédric Guillod	CG
Axel Prélaz	AP
Christophe Dupasquier	CHD
Corinne Quaranta	COQ

Invités:

Membres de la section PLR Mont-Vully

Syndic Mont-Vully

Préfet district du lac : Christoph Wieland

Représentant comité PLR du district du Lac : Markus Ith

Président PLR Fribourg : Alexandre Vonlanthen

Excusés:

Voir liste complète des excusés sur la présentation (Annexe 2)

Prochaine assemblée générale : à définir ultérieurement par le comité

1. Salutations

Le président accueille au nom du comité les invités dont les membres de la section. Présentation du nouveau président PLR du canton de Fribourg Alexandre Vonlanthen de Cugy

Le président lit la liste des excusés.

La rédaction du PV est confiée au secrétaire.

Le président demande les éventuelles remarques sur l'invitation personnelle faite par courrier et par mail (annexe 1), invitation faite selon les statuts de la section. Aucune remarque.

Le président présente l'ordre du jour et demande les remarques sur celui-ci. Aucune remarque. L'ordre du jour est adopté par l'assemblée générale.

Correction du point 6 : Cotisation annuelle (et pas contribution des sections locales) La présentation contenant l'ordre du jour est en annexe 2.







2. Nomination des scrutateurs

M. Jean-François Derron est nommé à cette fonction à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 02.09.2021

Le procès-verbal a été mis en consultation une heure avant l'assemblée et est disponible sur notre site internet www.plr-vully.ch

Le président demande si des remarques sont à apporter et passe au vote.

→ Le PV est approuvé à l'unanimité

Le président remercie M. Jean-Jacques Estella pour la rédaction du procès-verbal.

4. Rapport annuel du Président (annexe 3)

Le président lit le rapport annuel et fait un résumé des élections au Conseil d'Etat, au grand Conseil et à la Préfecture.

M. Estella a démissionné du comité du PLR et Corinne Quaranta le remplace en tant que secrétaire.

5. Approbation des états financiers annuels et octroi de la décharge

5.1. Comptes 2021

Axel Prélaz, responsable financier présente les comptes.

L'année 2021 a été marquée par la relance de la section et les élections communales. Il y a eu très peu d'événements dus au Covid ; de plus, il n'y a pas de vision des années précédentes.

Il y a très peu de visibilité pour l'année 2022 qui est une année non électorale. Les produits pour l'année 2021 se montent à CHF 5'345 et les charges à CHF 5'332.85. L'année se termine avec un bénéfice de CHF 12.15.

Bilan 2021

Le bilan présente un solde de CHF 1173.65

5.2. Rapport des réviseurs

Les vérificateurs Christoph Wieland et Fabrice Eichenberger ont vérifié les comptes. F. Eichenberger lit le rapport des vérificateurs et recommande d'accepter les comptes.

Le Président les remercie pour le travail effectué.

→ Les comptes sont approuvés à l'unanimité

5.3. Budget 2022

Le budget 2022 est présenté par Axel Prélaz. Les cotisations sont stables. Le budget prévoit des produits de CHF 3'800 et des charges de CHF 2395 ; soit un bénéfice de CHF 1'405.

Le président remercie Axel pour ses présentations et pour le travail effectué.

→ Le budget est accepté à l'unanimité

5.4. Explication sur les comptes

Le président explique que le PLR Lac a, en principe, besoin de CHF 7000 dont CHF 4200 sont directement versés au PLR Fribourg.

Le district du Lac aimerait proposer un prix forfaitaire concernant les cotisations ; les sections doivent réfléchir sous quelle forme les cotisations peuvent être payées. Pour rappel, la clé de répartition actuelle est de CHF 0.40 par habitant (idem que la commune de Morat).

Le président précise que la section a pris note que des actions doivent être faites

6. Cotisation annuelle

Le président rappelle que, actuellement, les cotisations sont le seul moyen pour financer une campagne. Il propose de maintenir les mêmes cotisations :

•	16 à 18 ans	gratuit
•	Personne seule	CHF 50
•	Couple	CHF 80
•	Conseiller communal	CHF 200
•	Membre donateur	CHF 100

Ces montants sont acceptés à l'unanimité

7. Démissions / Elections

Le président rappelle que le secrétaire, Jean-Jacques Estella a démissionné ; pas d'autre démission du comité n'est annoncée pour cette année. Selon nos statuts, art. 11.3, le comité est nommé pour un an.

Le Comité actuel est composé des membres suivants :

a)	Du président	André Kaltenrieder
b)	Du vice-président	Frédéric Chautems
c)	Du caissier	Axel Prélaz
d)	Du secrétaire	Corinne Quaranta
e)	D'un à trois membres	Cédric Guillod
		Christophe Dupasquier

Le comité se propose pour l'année 2022 dans son intégralité. Le président tient à remercier les membres du comité pour leur engagement et pour le travail accompli.

→ Le comité est élu en bloc à l'unanimité

Le président quitte la salle et donne la parole au vice-président qui recommande la réélection du président.

→ Le président est élu à l'unanimité

Il remercie le comité et l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

Les vérificateurs de compte actuels, Fabrice Eichenberger et Christoph Wieland sont proposés.

→ Ils sont élus à l'unanimité

Le président les remercie pour leur engagement pour le PLR Mont-Vully.

8. Programme d'activité 2022-2023

Le président annonce les prochaines dates des différents activités prévues :

2 juin 2022 – 19h30	Assemblé cantonale extraordinaire, Cave du Petit Château, Famille Simonet, 1787 Môtier
17 juin 2022 – 12h	Assemblée générale du PLR, district du Lac
23 juin 2022	Fête de la Liberté, thème « Summer Party, chez Soleol à
	Estavayer-le-Lac
1er septembre 2022	Assemblée cantonale extraordinaire
3 octobre 2022	Assemblée cantonale extraordinaire
21+22 octobre 2022	Souper de soutien PLR Mont-Vully, Cave Vieux-Praz
4 novembre 2022	souper chasse PLR Chiètres

9. Divers

Frédéric Chautems résume la dernière Assemblée des délégués du mois d'avril : les recommandations de vote ainsi que la nomination du nouveau président, Alexandre Vonlanthen.

Ralph Erhart demande combien de membres font partie de la section ? le président lui répond que 63 lettres ont été envoyées et que, l'année passée la section se composait de 47 cotisants.

Markus Irth précise que la prochaine assemblée du PLR Lac aura lieu le 17 juin à 12h (et pas le 17 septembre comme annoncé). Il annonce que le sujet des arriérés des cotisations est encore en suspens.

Le syndic de Mont-Vully remercie le comité du PLR pour ses actions. Il indique après 4 mois de fonctionnement la cohésion du conseil communal et la qualité de son travail. Il signale l'impact de l'accroissement de la population de Mont-Vully : ceci demande des actions d'adaptation et une réflexion profonde sur les évolutions futures.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les personnes présentes de leur présence et de leur intérêt.

Une deuxième partie suit l'Assemblée avec la présentation de Christoph Wieland « Mes 130 premiers jours en tant que préfet du district du Lac).

La séance est levée à 20h00.

André Kaltenrieder

Président

Corinne Quaranta

Secrétaire

PV prévalidé par mail sous la version V1 par : Le président (12/08/2022) et le rédacteur (06/06/2022) Le PV sera soumis à commentaire et correctif de manière provisoire lors du prochain comité et définitive de la prochaine assemblée générale.

	_		